

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 3.0 Date: 03 Octobre 2016

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),  
1272/2008 (CLP) & 2015/830

**MICRO**  
MEASUREMENTS  
A VISHAY Brand

[www.vishaypg.com](http://www.vishaypg.com)

## SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### 1.1 Identificateur de produit

Désignation Commerciale

Gagekote #5 Part A

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Identifiée

Résine / uretano Curativo

Utilisations Déconseillées

Rien d'autre que ce qui précède.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société

VISHAY MEASUREMENTS GROUP UK LTD

Stroudley Road

Basingstoke

Hampshire

RG24 8FW

Royaume-Uni

Téléphone +44 (0) 1256 462131

Téléphone

Fax +44 (0) 1256 471441

Email (personne compétente)

mm.uk@vishaypg.com

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tél. d'urgence

(00-1) 703-527-3887

CHEMTREC (24 heures)

Langues parlées

Toutes les langues européennes officielles.

## SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### 2.1.1 Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)

Skin Corr. 1C; H314

Eye Dam. 1; H318

Skin Sens. 1B; H317

STOT SE. 3; H335

Carc. 1A; H350

Aquatic Chronic 3; H412

### 2.2 Éléments d'étiquetage

Désignation Commerciale

Gagekote #5 Part A

Contient:

2,4,6-tris(dimethylaminomethyl)phenol, Polysulfid, polymer /1,2,3-trichloro-, polymer with 1,1'-(methylenebis(oxy))bis[2-chloroethane] and sodium sulfide (Na2(Sx)), reduced Propane et Quartz

Pictogramme(s) de Danger



Mention(s) d'Avertissement

DANGER

Mention(s) de Danger

H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

H350: Peut provoquer le cancer.

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 3.0 Date: 03 Octobre 2016

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),  
1272/2008 (CLP) & 2015/830

**MICRO**  
MEASUREMENTS  
A VISHAY BRAND

[www.vishaypg.com](http://www.vishaypg.com)

Conseil(s) de Prudence

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.  
P260: Ne pas respirer les vapeurs.  
P304+P340: EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
P303+P361+P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.  
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

## 2.3 Autres dangers

Rien de connu.

## SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1 Substances Non applicable

### 3.2 Mélanges

Classification CE Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)

Identité chimique de la substance	%W/W	N°CAS	N°CE	No. D'Enregistrement d'REACH	Classification des dangers
Polysulfid, polymer /1,2,3-trichloro-, polymer with 1,1'-[methylenebis(oxy)]bis[2-chloroethane] and sodium sulfide (Na <sub>2</sub> (Sx)), reduced Propane	70 - 75	68611-50-7	691-651-5	Pas encore assigné dans la chaîne d'approvisionnement.	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE. 3; H335 Aquatic Chronic 3; H412
Talc*	20 - 25	14807-96-6	238-887-9	Pas encore assigné dans la chaîne d'approvisionnement.	Non classé
2,4,6-tris(dimethylaminomethyl)phenol	3 - 5	90-72-2	202-013-9	Pas encore assigné dans la chaîne d'approvisionnement.	Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1C; H314 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1B; H317
Silanamine, 1,1,1-trimethyl-N-(trimethylsilyl)-, hydrolysis products with silica*	1 - 3	68909-20-6	272-697-1	Pas encore assigné dans la chaîne d'approvisionnement.	Non classé
Quartz (Silica, respirable Crystalline)*	<0.2	14808-60-7	238-878-4	Pas encore assigné dans la chaîne d'approvisionnement.	Carc. 1A; H350 STOT RE 1; H372 STOT SE 3; H335

Pour le texte complet des mentions de H/P, consulter le chapitre 16. \*Substance avec une valeur limite d'exposition nationale

## SECTION 4: PREMIERS SECOURS



### 4.1 Description des premiers secours

Art de l'auto-portrait-protection du premier assistant

Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Porter un équipement de protection personnel approprié et éviter tout contact avec le produit. Assurer une ventilation adéquate. Éviter de respirer vapeurs. Éviter tout contact. Appliquer, s'il y lieu, la respiration artificielle (ne pas utiliser la technique du bouche-à-

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 3.0 Date: 03 Octobre 2016

**MICRO**  
**MEASUREMENTS**  
A VISHAY BRAND

**SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),  
1272/2008 (CLP) & 2015/830**

[www.vishaypg.com](http://www.vishaypg.com)

Inhalation	bouche). Il peut être dangereux pour la personne aidant de faire du bouche-à-bouche. EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Pratiquer la respiration artificielle si la respiration a cessé ou présente des signes de défaillance. Consulter un médecin en cas de malaise.
Contact avec la Peau	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec savon et de l'eau. Si l'irritation (rougeurs, éruption ou apparition de cloques) s'étend, consulter un médecin.
Contact avec les yeux	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Rincer avec une solution oculaire ou de l'eau claire en maintenant les paupières écartées pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Un traitement auprès d'un ophtalmologue dû à une brûlure caustique éventuelle des yeux peut s'avérer nécessaire.
Ingestion	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Rincer la bouche avec de l'eau (ne pas avaler). NE PAS faire vomir. S'il y a vomissement, tourner le sujet sur le côté. Ne pas administrer de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente.
<b>4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés</b>	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut irriter les voies respiratoires. Peut causer le cancer.
<b>4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires</b> Instructions pour le Médecin:	Traiter symptomatiquement. La première attaque des effets toxiques peut être retardée de heures, garder la personne atteinte sous surveillance médicale. EN CAS D'INHALATION: Des difficultés respiratoires peuvent apparaître après plusieurs heures de retard. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Un traitement auprès d'un ophtalmologue dû à une brûlure caustique éventuelle des yeux peut s'avérer nécessaire.

## SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>5.1 Moyens d'extinction</b> Moyens d'Extinction Appropriés	Ceux appropriés pour contenir l'incendie. De préférence, éteindre l'incendie avec de la mousse, de l'anhydride carbonique ou de la poudre chimique.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser de jet d'eau. Une aspersion d'eau directe risquerait de propager l'incendie.
<b>5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange</b>	Ininflammable. Peut se décomposer dans un incendie en dégageant des fumées toxiques. Produits de combustion: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, Oxydes d'azote et Ammoniaque peut se former. Peut dégager de la fumée nocive et toxique dans un incendie.
<b>5.3 Conseils aux pompiers</b>	Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Ne pas respirer les fumées. Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu. Ne pas laisser s'échapper en direction de cours d'eau ou des égouts.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

<b>6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence</b> Les déversements importants:	Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Porter un équipement de protection personnel approprié et éviter tout contact avec le produit. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. Les vêtements contaminés devront être blanchis avant de les réutiliser. Assurer une ventilation adéquate. Éviter de respirer vapeurs. Éviter tout contact. Evacuer la zone et garder le personnel à l'abri du vent. Seulement le personnel adéquatement formé et dûment protégées doit participer aux
--	---

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 3.0 Date: 03 Octobre 2016

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),  
1272/2008 (CLP) & 2015/830

**MICRO**  
MEASUREMENTS  
A VISHAY BRAND

[www.vishaypg.com](http://www.vishaypg.com)

- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement** opérations de nettoyage  
Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage** Contenir les déversements avec du sable, de la terre ou tout matériau adsorbant. Placer dans un conteneur pour élimination ou récupération.
- Les petits déversements: Permettre aux petits déversements de s'évaporer en fournissant une ventilation adéquate.
- Les déversements importants: Seulement le personnel adéquatement formé et dûment protégées doit participer aux opérations de nettoyage
- 6.4 Référence à d'autres sections** Voir Rubrique: 8, 13

## SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. Assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection personnel approprié et éviter tout contact avec le produit. Éviter de respirer vapeurs. Éviter tout contact. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. maintenir une bonne hygiène industrielle. Se laver soigneusement les mains après manipulation. Les vêtements contaminés doivent être nettoyés à fond. Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail. Protéger du rayonnement solaire direct.
- 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités** Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Garder dans un endroit [sec] bien ventilé et frais à l'écart de toute source de chaleur ou d'inflammation.
- Température de stockage Entreposer à la température ambiante.
- Matières incompatibles Agents oxydants forts, Acides et Bases. Acides organiques (p.ex. acide acétique, acide citrique), Acides minéraux. Hypochlorite de sodium
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Voir Rubrique: 1.2

## SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1 Paramètres de contrôle

- 8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail** Non fixé.

SUBSTANCE	N° CAS	VME (8 heures, ppm)	VME (8 heures, mg/m <sup>3</sup> )	VLE (ppm)	VLE (mg/m <sup>3</sup> )	Remarque
Quartz (Silica, respirable Crystalline)	14808-60-7	-	0.1	-	-	INRS (ED 984)

Source: INRS: Institut National de Recherche et de Sécurité. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (ED 984)

- 8.1.2 Valeur limite biologique** Non fixé.

- 8.1.3 PNECs et DNELs** Non fixé.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### 8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate. Garder dans un endroit [sec] bien ventilé et frais à l'écart de toute source de chaleur ou d'inflammation. Les niveaux de concentrations dans l'atmosphère doivent être contrôlés et en accord avec la limite d'exposition sur le lieu de travail.

#### 8.2.2 Mesures de protection individuelle, tels que les équipements de protection individuelle (EPI)

maintenir une bonne hygiène industrielle. Porter un équipement de protection personnel approprié et éviter tout contact avec le produit. Éviter de respirer vapeurs. Éviter tout contact. EN CAS d'exposition: Laver immédiatement à l'eau. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 3.0 Date: 03 Octobre 2016

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),  
1272/2008 (CLP) & 2015/830

**MICRO**  
MEASUREMENTS  
A VISHAY BRAND

[www.vishaypg.com](http://www.vishaypg.com)

Protection des yeux/du visage



Porter des lunettes de protection contre les éclaboussures de liquide. Portez des lunettes de protection avec protections latérales (NE166).

Protection de la peau



**Protection des mains:**

Porter des gants imperméables (NE374). Indice de protection 6, correspondant à > 480 minutes de temps de perméation selon la norme EN 374. Les gants doivent être changés régulièrement pour éviter des problèmes d'étanchéité. Temps de rupture de la matière des gants : voir les informations fournies par le fabricant des gants. Matériaux appropriés: Caoutchouc butyle, Caoutchouc nitrile, Néoprène.

**Protection de corps:**

Porter des vêtements de protection étanches, incluant des chaussures, une blouse de laboratoire, un tablier ou une combinaison, le cas échéant, pour éviter tout contact avec la peau.

Protection respiratoire



Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Le port d'un masque adapté équipé d'un filtre de type A (EN141 ou EN405) peut être approprié. Le port d'un masque adapté équipé d'un filtre de type A (EN141 ou EN405) peut être approprié.

Dangers thermiques

Non applicable

## 8.2.3 Contrôles D'exposition Liés À La Protection De L'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Rouge Liquide
Odeur	Odeur de mercaptan
Seuil olfactif	Non fixé
pH	Non fixé
Point de fusion/point de congélation	Non fixé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non fixé
Point d'éclair	200 °C [Closed cup/Coupe fermée]
Taux d'Evaporation (De l'eau = 1)	Non fixé
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non applicable
Pression de vapeur	Non applicable
Densité de vapeur	Non applicable
Densité relative	Non fixé
Solubilité(s)	Partiellement soluble dans l'eau.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non fixé
Température d'auto-inflammabilité	Non fixé
Température de décomposition	Non fixé
Viscosité	Viscosité modérée
Propriétés explosives	Non fixé
Propriétés comburantes	Non fixé

### 9.2 Autres informations

Rien de connu

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1 Réactivité

Stable dans les conditions normales.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 3.0 Date: 03 Octobre 2016

**MICRO**  
**MEASUREMENTS**  
A VISHAY BRAND

**SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),  
1272/2008 (CLP) & 2015/830**

[www.vishaypg.com](http://www.vishaypg.com)

10.3	Possibilité de réactions dangereuses	Stable dans les conditions normales. Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
10.4	Conditions à éviter	Chaleur
10.5	Matières incompatibles	Agents oxydants forts, Acides et Bases. Acides organiques (p.ex. acide acétique, acide citrique), Acides minéraux. Hypochlorite de sodium
10.6	Produit(s) de décomposition dangereux	Produits de combustion: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, Oxydes d'azote et Ammoniaque peut se former. Peut dégager de la fumée nocive et toxique dans un incendie.

## SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1	Informations sur les effets toxicologiques	Toutes les données issues d'enregistrements réalisés auprès de l'ECHA pour les substances mentionnées.
	<b>Toxicité aiguë - Ingestion</b>	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: Estimation CL50 > 2000 mg/kg p.c. /jour. LD50 (orale) mg/kg: 1916 – 2455 (OECD 401)
	2,4,6-tris(dimethylaminomethyl)phenol: <b>Toxicité aiguë - Inhalation</b>	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: Estimation CL50 >20.0 mg/l. Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: Estimation CL50 > 2000 mg/kg p.c. /jour.
	<b>Toxicité aiguë - Contact avec la Peau</b>	Skin Corr. 1C; Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Résultat du test: Corrosif (OECD 404)
	<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Eye Dam. 1; Provoque des lésions oculaires graves. Résultat du test: Corrosif (CPSC guidelines in CFR 16)
	2,4,6-tris(dimethylaminomethyl)phenol: <b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Skin Sens. 1B; Peut provoquer une allergie cutanée. Résultat du test: La peau Sensibilisation (cochon d'Inde) - positif (OECD 406)
	2,4,6-tris(dimethylaminomethyl)phenol: <b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	2,4,6-tris(dimethylaminomethyl)phenol: <b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Carc. 1A; Peut causer le cancer. Classification IARC: Groupe 1. Rapport NTP sur les carcinogènes Suspecté de provoquer le cancer par inhalation. (Checkoway et al., 1993)(Rice et al., 2001)(Rafnsson V et al, 1997)
	<b>Cancérogénicité</b>	Voie d'exposition: Inhalation dans les poumons Cause irritation. Inflammation. Menant à la silicose et éventuellement à la formation d'une tumeur. (SIAM 32, 19-21 April 2011)
	Quartz (Silica, respirable Crystalline):	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. STOT SE 3; Peut irriter les voies respiratoires.
	<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Irritant pour les voies respiratoires. (IARC (1997) et SITTIG (4 <sup>th</sup> , 2002))
	<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique</b>	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	Quartz (Silica, respirable Crystalline):	Exposition prolongée et/ou importante à des poussières contenant de la silice cristalline fine fractie peut provoquer une silicose, une fibrose pulmonaire nodulaire due au dépôt de fines particules respirables de silice cristalline au niveau des poumons. (Ziskind et al., 1976; IARC, 1987)
	<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée</b>	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	Quartz (Silica, respirable Crystalline):	Rien de connu.
11.2	<b>Danger par aspiration</b>	
11.2	<b>Autres informations</b>	

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 3.0 Date: 03 Octobre 2016

**SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),  
1272/2008 (CLP) & 2015/830**

[www.vishaypg.com](http://www.vishaypg.com)

## SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1 Toxicité

Polysulfid, polymer /1,2,3-trichloro-, polymer with 1,1'-[methylenebis(oxy)]bis[2-chloroethane] and sodium sulfide (Na2(Sx)), reduced Propane:

Aquatic Chronic 3; Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Estimation Mélange CL50 > 10 to ≤ 100 mg/l. (Poissons)

CE50 10 mg/l (48hr (Daphnia magna)) (Rohm and Haas, 1994)

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information sur le mélange lui-même.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information sur le mélange lui-même.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Le produit devrait être peu mobile dans le sol. Partiellement soluble dans l'eau.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas classé comme PBT ou vPvB.

### 12.6 Autres effets néfastes

Rien de connu.

## SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Eliminer ce produit et son récipient comme un déchet dangereux Envoyer après traitement préalable à une installation d'incinération de déchets dangereux appropriée conformément à la législation.

### 13.2 Autres informations

Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	ADR/RID	IMDG	IATA/ICAO
14.1 Numéro ONU	UN 1760	UN 1760	UN 1760
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (CONTAINS, 2,4,6-tris(dimethylaminomethyl)phenol)	CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (CONTAINS, 2,4,6-tris(dimethylaminomethyl)phenol)	CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (CONTAINS, 2,4,6-tris(dimethylaminomethyl)phenol)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	8	8	8
14.4 Groupe d'emballage	III	III	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Non classé	Non classé / Non classé comme Polluant Marin.	Non classé
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Voir Rubrique: 2		
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC	Non applicable		

## SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1 Règlements de l'UE

Autorisations et/ou Restrictions à l'Utilisation

Sans restriction

#### 15.1.2 Règlements nationaux

Les Monographies du CIRC

Classification IARC: Groupe 1.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique conformément à REACH n'est pas nécessaire.

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Sections contenant des révisions ou mises à jour: 1 – 16

### References:

Un enregistrement auprès de l'ECHA existe pour 2,4,6-tris(dimethylaminomethyl)phenol (N° CAS 90-72-2). l'Inventaire public des classifications et étiquetages (C&L) de Polysulfid, polymer /1,2,3-trichloro-, polymer with 1,1'-[methylenebis(oxy)]bis[2-chloroethane] and sodium sulfide (Na2(Sx)),

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 3.0 Date: 03 Octobre 2016

**SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),  
1272/2008 (CLP) & 2015/830**

[www.vishaypg.com](http://www.vishaypg.com)

reduced Propane (N° CAS 68611-50-7), Silanamine, 1,1,1-trimethyl-N-(trimethylsilyl)-, hydrolysis products with silica (N° CAS 68909-20-6) et Quartz (N° CAS 14808-60-7).

## Références bibliographiques:

1. Checkoway, H., Heyer, N.J., Demers, P.A. & Breslow, N.E. (1993) Mortality among workers in the diatomaceous earth industry. Br. J. ind. Med., 50, 586-597
2. Rice, F.L., Park, R., Stayner, L., Smith, R., Gilbert, S., and Checkoway, H. 2001. Crystalline silica exposure and lung cancer mortality in diatomaceous earth industry workers: a quantitative risk assessment. Occup Environ Med, 58(1):38-45.
3. Rafnsson V & Gunnarsdottir H, 1997, Lung cancer incidence among an Icelandic cohort exposed to diatomaceous earth and cristobalite., Scand J Work Environ Health, 23: 187 – 192. PMID:9243728.
4. INITIAL TARGETED ASSESSMENT PROFILE (Human Health), SIAM 32, 19-21 April 2011, OECD
5. Silica, Some Silicates, Coal Dust and para-Aramid Fibrils, IARC MONOGRAPHS ON THE EVALUATION OF CARCINOGENIC RISKS TO HUMANS, Volume 68 (1997)
6. 13th Report on Carcinogens, National Toxicology Program, 2014
7. Ziskind M, Jones RN, Weill H, 1976, Silicosis. American review of respiratory disease, 113:643–665.
8. Richard P Pohanish; Marshall Sittig, 2002, Sittig's handbook of toxic and hazardous chemicals and carcinogens, Norwich, N.Y., U.S.A. : Noyes Publications, ©2002.
9. Rohm & Haas, 1994, INITIAL SUBMISSION: CERTIFICATE OF AQUATIC TOXICITY TEST RESULTS FOR LP-3 LIQUID POLYSULPHIDE POLYMER IN DAPHNIA MAGNA, WITH COVER LETTER DATED 04/12/01

Classification UE: Cette Fiche de Données de Sécurité a été réalisée conformément aux règlements CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830.

Classification de la substance ou du mélange Selon le Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)	Procédure de classification
Skin Corr. 1C; H314	Calcul du seuil
Eye Dam. 1; H318	Calcul du seuil
Skin Sens. 1B; H317	Calcul du seuil
Carc. 1A; H350 - Inhalation	Calcul du seuil
STOT SE 3; H335	Calcul du seuil
Aquatic Chronic 3; H412	Calcul récapitulatif

## LÉGENDE

LTEL: Limite d'exposition prolongée

DNEL: Niveau dérivé sans effet (DNEL)

PBT: PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique

IARC: Le Centre International de Recherche sur le Cancer

STEL: Limite d'exposition (15 min)

PNEC: Concentration prévisible sans effet (PNEC)

vPvB: très Persistant et très Bioaccumulable

## Classification des dangers / Code de classification:

Acute Tox. 4; Toxicité aiguë, Catégorie 4

Skin Corr. 1C; Corrosion cutanée/irritation cutanée, Catégorie 1C

Skin Irrit. 2; Corrosion cutanée/irritation cutanée, Catégorie 2

Skin Sens. 1B; La peau Sensibilisation, Catégorie 1B

Eye Dam. 1; Catégorie Lésions oculaires 1

Eye Irrit. 2; L'oeil Irritation, Catégorie 2

STOT SE 3; Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un., Catégorie 3

Carc. 1A; Carcinogène, catégorie 1A

STOT RE 1; Toxicité spécifique pour certains organes cibles —

Exposition répétée STOT rép., Catégorie 1

Aquatic Chronic 3; Dangereux pour l'environnement aquatique, Chronique , Catégorie 3

## Mention(s) de Danger

H302: Nocif en cas d'ingestion.

H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H315: Provoque une irritation cutanée.

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

H318: Provoque des lésions oculaires graves.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

H350: Peut provoquer le cancer.

H372: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de formation : Il est recommandé de prendre en considération les procédures d'utilisation, ainsi que l'exposition potentielle des utilisateurs, afin de déterminer si un haut niveau de protection est nécessaire.

## Dégagements de responsabilité

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 3.0 Date: 03 Octobre 2016

**SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),  
1272/2008 (CLP) & 2015/830**

**MICRO**  
**MEASUREMENTS**  
A VISHAY BRAND

[www.vishaypg.com](http://www.vishaypg.com)



## Legal Disclaimer Notice

Vishay Precision Group, Inc.

### Disclaimer

ALL PRODUCTS, PRODUCT SPECIFICATIONS AND DATA ARE SUBJECT TO CHANGE WITHOUT NOTICE.

Vishay Precision Group, Inc., its affiliates, agents, and employees, and all persons acting on its or their behalf (collectively, "VPG"), disclaim any and all liability for any errors, inaccuracies or incompleteness contained herein or in any other disclosure relating to any product.

The product specifications do not expand or otherwise modify VPG's terms and conditions of purchase, including but not limited to, the warranty expressed therein.

VPG makes no warranty, representation or guarantee other than as set forth in the terms and conditions of purchase. **To the maximum extent permitted by applicable law, VPG disclaims (i) any and all liability arising out of the application or use of any product, (ii) any and all liability, including without limitation special, consequential or incidental damages, and (iii) any and all implied warranties, including warranties of fitness for particular purpose, non-infringement and merchantability.**

Information provided in datasheets and/or specifications may vary from actual results in different applications and performance may vary over time. Statements regarding the suitability of products for certain types of applications are based on VPG's knowledge of typical requirements that are often placed on VPG products. It is the customer's responsibility to validate that a particular product with the properties described in the product specification is suitable for use in a particular application. You should ensure you have the current version of the relevant information by contacting VPG prior to performing installation or use of the product, such as on our website at [vpgsensors.com](http://vpgsensors.com).

No license, express, implied, or otherwise, to any intellectual property rights is granted by this document, or by any conduct of VPG.

The products shown herein are not designed for use in life-saving or life-sustaining applications unless otherwise expressly indicated. Customers using or selling VPG products not expressly indicated for use in such applications do so entirely at their own risk and agree to fully indemnify VPG for any damages arising or resulting from such use or sale. Please contact authorized VPG personnel to obtain written terms and conditions regarding products designed for such applications.

Product names and markings noted herein may be trademarks of their respective owners.

Copyright Vishay Precision Group, Inc., 2014. All rights reserved.